

Fiche d'information sur les propositions canadiennes
relatives au Dialogue dans la région de l'Asie-Pacifique

Récemment, les ministres australien, canadien et japonais des Affaires étrangères ont, chacun leur tour et en des occasions distinctes, souligné la nécessité de renforcer le dialogue amorcé entre les pays de la région de l'Asie-Pacifique en matière d'économie, de commerce, de sécurité et d'environnement.

Cette année, à l'occasion du Sommet de Houston, le secrétaire d'État américain s'est dit préoccupé du fait que la région de l'Asie-Pacifique n'avait pas encore connu le processus de conciliation, de désengagement militaire et de réduction des tensions qui caractérise les relations Est-Ouest en Europe.

Divers ordres du jour et regroupements géographiques ont été proposés relativement aux mécanismes de dialogue qui pourraient être mis en place.

Il n'existe pour l'instant dans la région qu'une seule institution régionale bien établie, l'ANASE, qui s'est révélée très efficace mais qui ne compte que six États membres. Un forum Pacifique Sud a été créé, et il comprend désormais un mécanisme de dialogue inspiré de l'exemple de l'ANASE. Une structure régionale de dialogue sur les questions économiques et commerciales est en train d'être mise sur pied dans le cadre du Forum de coopération économique dans la région de l'Asie-Pacifique. À l'occasion d'une série de discours prononcés par le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, le très honorable Joe Clark, le Canada a fait un certain nombre de propositions qui auraient pour objet de renforcer le dialogue dans la région de l'Asie-Pacifique, notamment :

- a) l'élargissement du mécanisme actuel entre l'ANASE (dont les six États membres sont le Brunei, l'Indonésie, la Malaisie, les Philippines, Singapour et la Thaïlande), et ses six partenaires du "Dialogue" (l'Australie, le Canada, le Japon, la CEE, la Nouvelle-Zélande et les É.-U.). C'est cette année, à l'occasion de la Conférence post-ministérielle de l'ANASE, qui s'est tenue à Djakarta, que le Canada a proposé plus précisément que ce processus consultatif soit élargi à d'autres États de la région. C'est d'ailleurs ce qu'il va continuer de préconiser lors de la réunion ministérielle extraordinaire entre le Canada et les pays de l'ANASE, prévue au mois d'octobre prochain, à Jasper, en Alberta. Le Canada reconnaît pleinement, bien entendu, que toute initiative visant à élargir véritablement le processus de consultation de l'ANASE devra émaner des États membres eux-mêmes.
- b) Le Canada souscrit depuis le début aux travaux du Forum de coopération économique dans la région de l'Asie-Pacifique. À l'occasion de la deuxième réunion ministérielle tenue dans ce cadre à Singapour, le Canada va développer d'autres propositions déjà rendues publiques afin premièrement, de